

Conseil d'administration

Deuxième session ordinaire Rome, 17-21 novembre 2025

Distribution: générale Point 6 de l'ordre du jour

Date: 15 septembre 2025 WFP/EB.2/2025/6-B/1/Add.1

Original: anglais Fonctions de contrôle

Pour décision

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (https://executiveboard.wfp.org/fr).

Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation de l'intervention d'urgence majeure coordonnée au niveau central menée par le PAM au Yémen (2019-2024)

Contexte

Le présent document contient la réponse de la direction du PAM aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation de l'intervention d'urgence majeure coordonnée au niveau central menée par le PAM au Yémen. L'évaluation a porté sur les activités menées par le PAM au Yémen depuis janvier 2019, date de lancement du plan stratégique de pays provisoire (PSPP) adopté pour 2019-2022, jusqu'à la fin de la phase de collecte des données en octobre 2024, dans le cadre du PSPP pour 2023-2025. Fondée sur une approche consultative axée sur l'utilisation, l'évaluation visait à répondre au double objectif consistant à rendre compte de l'action menée et à favoriser l'apprentissage, et a contribué à éclairer l'élaboration du nouveau PSPP.

L'équipe d'évaluation a formulé six recommandations, dont trois sont d'ordre stratégique et trois d'ordre opérationnel. Il est indiqué dans la présente réponse si le PAM accepte, accepte partiellement, ou n'accepte pas chacune des recommandations principales et subsidiaires. Y sont précisés également les mesures prévues (ou déjà prises), les entités responsables et le délai de mise en œuvre des recommandations. Dans certains cas, le bureau de pays a accepté une recommandation tout en proposant de modifier son délai de mise en œuvre, afin de garantir la cohérence des mesures et de faciliter leur application.

Coordonnateur responsable:

M. S. Hollema

Directeur de pays adjoint

courriel: siemon.hollema@wfp.org

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: élevé Délai de mise en œuvre: novembre 2026 Recommandation 1. Compte tenu de l'instabilité de l'environnement opérationnel et de l'imprévisibilité des financements, veiller à ce que les programmes qui seront menés au Yémen à l'avenir restent fortement axés sur la mise en œuvre d'une réponse humanitaire souple et évolutive tout en saisissant chaque occasion de soutenir la résilience quand les conditions sont réunies. Promouvoir une plus grande cohérence et des synergies d'une activité à l'autre afin d'améliorer la performance globale et de réduire les besoins humanitaires.	Bureau de pays [Siège mondial, notamment le Bureau régional pour le Moyen- Orient, l'Afrique du Nord et l'Europe orientale (fonctions: Division des politiques et des orientations concernant les programmes; Division de l'analyse, de la planification et de la performance; Département des partenariats et de l'innovation)]	La recommandation est acceptée (le délai de mise en œuvre étant prolongé jusqu'en décembre 2027).				

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction		Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
1.1. Veiller à ce que le programme d'assistance alimentaire générale soit résolument axé sur les personnes les plus vulnérables, en maintenant des niveaux de transfert suffisants grâce à un ciblage dynamique et à une hiérarchisation des priorités qui s'adaptent à l'évolution des besoins et des niveaux de financement.		La recommandation est acceptée.	1.	Mettre en place le cadre programmatique associé au nouveau programme d'assistance alimentaire d'urgence ciblée, en y intégrant des mécanismes d'établissement dynamique des priorités, tant au niveau des zones géographiques qu'au niveau des ménages, et en prévoyant un redimensionnement régulier du programme en fonction des prévisions de ressources.	Unités du bureau de pays chargées des programmes ainsi que de la recherche, de l'analyse et du suivi	Décembre 2025	En cours
			2.	Assurer le passage d'une assistance alimentaire générale à une assistance alimentaire d'urgence ciblée dans toutes les zones d'intervention. Cette transition sera complétée par les mesures à prendre au titre de la recommandation 4.1 concernant la redéfinition du ciblage des ménages.	Unité du bureau de pays chargée des programmes et bureau de section d'Aden	Juin 2026	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
1.2. Mettre au point et exécuter une stratégie globale et ancrée localement en matière de résilience, en adoptant des approches fondées sur les zones géographiques qui tirent parti des complémentarités et des atouts particuliers des différents partenaires (voir les recommandations 2 et 3).		La recommandation est acceptée.	3. Mettre au point un cadre programmatique en matière de résilience climatique (principes directeurs et approche de mise en œuvre applicables à des programmes pluriannuels, intégrés et fondés sur les zones géographiques) afin d'orienter l'ensemble des activités de renforcement de la résilience et de mobilisation de ressources dans le cadre du nouveau plan stratégique de pays provisoire.	Unité du bureau de pays chargée des programmes	Décembre 2025	En cours
		4. Adopter un plan de transition opérationnelle clair pour mettre en concordance les activités existantes dans le sud du Yémen avec l'approche révisée de renforcement de la résilience climatique.	Bureau de section d'Aden	Décembre 2025	Non commencé	
			5. Mettre en œuvre l'approche révisée de renforcement de la résilience climatique dans le cadre de l'ensemble des interventions en faveur de la résilience.	Unité du bureau de pays chargée des programmes	Décembre 2026	Non commencé
			6. Établir une stratégie de production de données factuelles dans le cadre des programmes de renforcement de la résilience climatique.	Unité du bureau de pays chargée de la recherche, de l'analyse et du suivi	Décembre 2025	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
1.3. Œuvrer en faveur d'une plus grande intégration et d'un resserrement des liens entre les composantes des programmes afin de veiller à ce que les interventions se complètent et se renforcent mutuellement tout en contribuant à la réduction des besoins humanitaires.		La recommandation est acceptée.	7. Mettre en place, dans le cadre des programmes de renforcement de la résilience, des liens de programmation internes entre les activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs et d'assistance alimentaire pour la formation, les activités d'alimentation scolaire utilisant la production locale et les activités nutritionnelles pilotées localement.	Unité du bureau de pays chargée des programmes	Décembre 2027	En cours
1.4. Améliorer la prise en compte de la nutrition dans les activités relevant des programmes et appuyer les approches conjointes et adaptées au contexte en matière de prévention de la malnutrition.	La recommandation est acceptée.	8. Intégrer des ensembles de mesures nutritionnelles préventives, comme les programmes de supplémentation alimentaire généralisée, dans le programme d'assistance alimentaire d'urgence ciblée, afin d'optimiser l'impact et l'efficacité des interventions de supplémentation alimentaire adaptées aux besoins des enfants de moins de 2 ans et des femmes et des filles enceintes ou allaitantes.	Unité du bureau de pays chargée des programmes	Juin 2026	Non commencé	
			9. Veiller à ce que la gravité de la malnutrition constitue un critère central dans la détermination des zones géographiques et des ménages prioritaires dans le cadre de l'assistance alimentaire d'urgence ciblée.	Unité du bureau de pays chargée de la recherche, de l'analyse et du suivi	Juin 2026	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			10. Étendre et formaliser l'intégration systématique des activités visant à faire évoluer la société et les comportements dans l'ensemble du portefeuille du plan stratégique de pays provisoire, afin de promouvoir les pratiques nutritionnelles améliorées, la santé de la mère et la diversité alimentaire (notamment par la mise en place de stratégies communautaires visant à faire évoluer la société et les comportements dans les districts prioritaires).	Unité du bureau de pays chargée des programmes et bureaux de section	Décembre 2026	En cours
1.5. En exploitant des prévisions et une analyse des perspectives de financement rigoureuses, adopter une approche qui tienne compte des ressources disponibles afin de garantir que les futurs programmes reposent sur des ambitions réalistes.		La recommandation est acceptée.	11. S'assurer que le plan d'exécution est régulièrement mis à jour, en concordance avec des prévisions de financement réalistes, afin d'éclairer le dimensionnement des programmes (en particulier le programme d'assistance alimentaire d'urgence ciblée).	Unités du bureau de pays chargées du budget et de la programmation, des partenariats ainsi que des programmes	Décembre 2025	En cours
			12. Veiller à ce que le nombre effectif de bénéficiaires de l'assistance alimentaire d'urgence ciblée soit déterminé sur la base de financements prévisionnels suffisants pour garantir au moins six mois d'assistance, conformément aux dispositions du nouveau plan stratégique de pays provisoire.	Unités du bureau de pays chargées des programmes, des partenariats ainsi que du budget et de la programmation	Décembre 2025	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: élevé Délai de mise en œuvre: juin 2026 Recommandation 2. Lorsque la situation le permet, renforcer les partenariats avec les autorités, notamment les ministères d'exécution compétents, et les acteurs locaux et développer la collaboration directe avec les communautés lors de la conception et de l'exécution des programmes du PAM.	Bureau de pays [Siège mondial, notamment le Bureau régional pour le Moyen- Orient, l'Afrique du Nord et l'Europe orientale (fonctions: Division des politiques et des orientations concernant les programmes; Division de l'analyse, de la planification et de la performance) et acteurs	La recommandation est acceptée (le délai de mise en œuvre étant prolongé jusqu'en décembre 2026)				
2.1. Promouvoir une collaboration plus régulière avec les autorités, notamment les ministères d'exécution compétents, et avec les acteurs locaux et les représentants des communautés		La recommandation est acceptée.	 Mettre en place une collaboration structurée et rationnelle avec le Gouvernement yéménite reconnu par la communauté internationale, par exemple au moyen d'un comité de pilotage du plan stratégique de pays provisoire. 	Bureau de section d'Aden	Juin 2026	Non commencé
en veillant à tenir compte des groupes marginalisés lors de la conception des activités afin de mieux respecter les priorités nationales et locales.			2. Adopter des mémorandums d'accord pour renforcer la coopération et la collaboration avec les ministères compétents, notamment ceux chargés de l'agriculture et de l'environnement.	Bureau de section d'Aden	Décembre 2026	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
2.2. Conformément à l'action humanitaire fondée sur des principes, mettre en place un mode de communication plus clair, plus transparent et plus régulier avec les autorités locales, les communautés et les partenaires coopérants en ce qui concerne les contraintes liées aux ressources, les décisions relatives au ciblage et à la hiérarchisation des priorités, et les conditions à remplir pour accéder à l'assistance.		La recommandation est acceptée.	3. Consolider la stratégie de communication du bureau de pays grâce à des messages inclusifs, présentés sous forme de supports visuels et audio dans les dialectes locaux et diffusés par divers canaux (brochures, WhatsApp, radio et banderoles), de manière à favoriser un accès équitable à l'information indépendamment du niveau d'alphabétisation. Le bureau de pays mobilisera en outre les journalistes, les influenceurs, les partenaires sur le terrain, les communautés locales, les autorités et les associations pour diffuser les messages et prévenir toute confusion ou fausse information; il encouragera une communication bidirectionnelle grâce à une permanence téléphonique gratuite, aux services d'assistance des partenaires coopérants et à des foires aux questions, tout en renforçant la coordination entre les équipes chargées du suivi et de l'évaluation et celles chargées des programmes en vue de répondre aux questions fréquentes et de lever les ambiguïtés.	Unité du bureau de pays chargée de la communication	Juin 2026	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction		Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			4.	Organiser des réunions trimestrielles avec les partenaires coopérants dans le cadre de chaque activité (au niveau du bureau de pays) et dans chaque zone (au niveau des bureaux de section ou des bureaux de terrain), afin de promouvoir les échanges, l'apprentissage et les communautés de pratique.	Unité du bureau de pays chargée des programmes et bureaux de section	Décembre 2025	En cours
			5.	Mettre en place des consultations régulières avec les communautés sur les principales questions programmatiques, afin de recueillir des informations qualitatives pouvant servir à améliorer les programmes du nouveau plan stratégique de pays provisoire, dans le cadre d'un plan d'action sur la participation des communautés (voir la recommandation subsidiaire 2.3).	Unités du bureau de pays chargées des programmes ainsi que de la recherche, de l'analyse et du suivi	Juin 2026	Non commencé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction		Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
2.3. Développer la collaboration directe avec les communautés et intensifier les activités de sensibilisation liées aux mécanismes de remontée de l'information, en mettant particulièrement l'accent sur les femmes et les groupes sous-représentés, afin d'améliorer l'inclusion, la réactivité et l'efficacité des mécanismes communautaires de remontée de l'information.		La recommandation est acceptée.	6.	Le bureau de pays a demandé la réalisation d'une étude destinée à mieux comprendre les difficultés rencontrées et à évaluer l'efficacité et l'efficience du mécanisme communautaire de remontée de l'information. Cette étude devrait mettre en évidence les obstacles spécifiques et les pistes d'amélioration, et fournir des informations concrètement exploitables.	Unité du bureau de pays chargée de la recherche, de l'analyse et du suivi	Septembre 2025	Terminé
		7.	Mettre au point et adopter le plan d'action sur la participation des communautés, qui permettra d'étendre les initiatives de collaboration directe avec les communautés, d'intensifier les activités de sensibilisation aux mécanismes de remontée de l'information et d'améliorer l'inclusion, la réactivité et l'efficacité des mécanismes communautaires de collaboration et de remontée de l'information déjà en place.	Unité du bureau de pays chargée des programmes	Décembre 2025	En cours	

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
2.4. Poursuivre les efforts visant à garantir que les informations communiquées en retour par les femmes et les hommes soient systématiquement analysées et utilisées pour adapter les programmes en temps voulu.		La recommandation est acceptée.	8. Continuer à exploiter les forums réguliers pour diffuser les résultats, notamment les réunions mensuelles sur le suivi et l'évaluation et sur les programmes. Des mesures correctives seront définies et leur suivi assuré aux fins du respect de l'obligation de rendre compte de l'action menée. La production de rapports mensuels et trimestriels, ainsi qu'un tableau de bord actualisé en temps quasi réel seront par ailleurs optimisés.	Unité du bureau de pays chargée de la recherche, de l'analyse et du suivi	Juin 2026	En cours
		9. Utiliser de manière systématique les outils de l'approche à trois niveaux – en particulier les programmes saisonniers axés sur les moyens d'existence et la planification communautaire participative – afin d'élaborer des plans adaptés à chaque contexte et gérés par les communautés dans les différents domaines couverts par les programmes de renforcement de la résilience climatique.	Unité du bureau de pays chargée des programmes	Décembre 2025	En cours	

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: moyen Délai de mise en œuvre: décembre 2027 Recommandation 3. Favoriser la conclusion de partenariats plus solides avec d'autres entités des Nations Unies, la Banque mondiale, les donateurs et d'autres acteurs internationaux afin de promouvoir une plus grande complémentarité et des synergies soutenues par un financement prévisible et souple.	Bureau de pays	La recommandation est acceptée.				

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
acteurs internationaux afin de favoriser une complémentarité et des synergies plus fortes entre les interventions menées dans divers secteurs et différentes zones géographiques (par exemple, renforcement de la résilience, transferts monétaires, gestion des identités, protection sociale réactive face aux chocs, gestion de la malnutrition). Bureau régional pour le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et l'Europe orientale (fonctions: Département des partenariats et de l'innovation; Division de la chaîne d'approvisionnement et de l'exécution; Division des politiques et des	[autres partenaires au niveau du pays; Siège mondial, notamment le Bureau régional pour le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et l'Europe orientale (fonctions: Département des partenariats et de		1. Chercher activement à établir une coopération étroite avec la Banque mondiale et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) dans les domaines de la protection sociale et de l'assistance de type monétaire, en tirant parti des capacités du bureau de pays en matière de ciblage et d'enregistrement et en mettant à disposition les données sur les bénéficiaires à des fins de protection sociale.	Unité du bureau de pays chargée des programmes	Décembre 2025	En cours
	d'approvisionnement et de l'exécution; Division des politiques et des orientations concernant		2. Jouer un rôle de chef de file actif dans le groupe de travail national sur les transferts monétaires, en vue de piloter les efforts déployés pour optimiser les transferts de type monétaire et supprimer les doublons.	Unité du bureau de pays chargée des programmes	Juin 2026	En cours
			3. Rechercher, hiérarchiser et mettre à profit les synergies avec l'UNICEF aux fins d'une mise en œuvre plus harmonieuse et plus économique des programmes de prise en charge de la malnutrition au Yémen.	Unité du bureau de pays chargée des programmes	Juin 2026	Non commencé
			4. Promouvoir une coopération pragmatique et ancrée dans les réalités du terrain avec les organismes partenaires et les organisations non gouvernementales dans les zones géographiques prioritaires des programmes de renforcement de la résilience.	Bureau de section d'Aden	Décembre 2025	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
3.2. Aider le Bureau du PAM au Yémen à analyser la diversification des ressources et appuyer l'action de sensibilisation menée pour élargir la base de donateurs tout en plaidant pour que ceux-ci allouent un financement prévisible, pluriannuel et souple.	Siège mondial, notamment le Bureau régional pour le Moyen- Orient, l'Afrique du Nord et l'Europe orientale (fonction: Département des partenariats et de l'innovation) (bureau de pays)	La recommandation est acceptée.	5. Fournir un appui et des orientations au bureau de pays aux fins de l'élaboration d'une stratégie de partenariat et de mobilisation des ressources dans le cadre du nouveau plan stratégique de pays provisoire, en veillant tout particulièrement à multiplier et à diversifier les possibilités de financement, et mettre au point un plan visant à mobiliser les donateurs à la lumière des possibilités recensées dans ladite stratégie.	Département des partenariats et de l'innovation (Service de la coordination des partenariats)	Décembre 2026	Non commencé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: élevé Délai de mise en œuvre: décembre 2027 Recommandation 4. Mieux adapter les activités aux réalités locales en investissant sans relâche dans l'analyse du contexte, notamment la dynamique des conflits et les causes profondes de l'insécurité alimentaire, et en adoptant des approches fondées sur des éléments factuels. 4.1. Mener à bonne fin le processus de redéfinition du ciblage et d'enregistrement et mettre régulièrement à jour les listes de bénéficiaires du programme d'assistance alimentaire générale, en tenant compte des contraintes opérationnelles, en donnant la priorité à l'inclusion des groupes marginalisés et en respectant les normes sociales locales afin de faire en sorte que les communautés adhèrent mieux à l'action menée.	Bureau de pays [partenaires aux niveaux du pays et du Siège mondial, notamment le Bureau régional pour le Moyen- Orient, l'Afrique du Nord et l'Europe orientale (fonctions: Division de l'analyse, de la planification et de la performance; Division des politiques et des orientations concernant les programmes)]	La recommandation est acceptée (le délai de mise en œuvre étant prolongé jusqu'en décembre 2028 pour permettre l'achèvement de l'opération de ciblage et d'enregistrement dans le nord du pays). La recommandation est acceptée.	1. Lancer et mener à bonne fin une opération communautaire complète de ciblage et d'enregistrement dans le sud du Yémen, dans les zones où le PAM agit, afin d'évaluer les conditions d'admissibilité à l'assistance alimentaire d'urgence ciblée et, le cas échéant, de soutenir d'autres acteurs humanitaires et de la protection sociale.	Bureau de section d'Aden	Août 2027	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			2. Si l'environnement opérationnel en offre la possibilité, lancer et mener à bonne fin une opération de ciblage et d'enregistrement dans le nord du Yémen, dans les zones où le PAM agit, conformément au projet d'accord avec les autorités basées à Sanaa, afin d'évaluer les conditions d'admissibilité à l'assistance alimentaire d'urgence ciblée et, le cas échéant, de soutenir d'autres acteurs humanitaires et de la protection sociale.	Unités du bureau de pays chargées de la recherche, de l'analyse et du suivi, des programmes ainsi que des technologies	Décembre 2028	En cours
			3. Si l'environnement opérationnel n'est pas propice au déploiement de l'opération de ciblage et d'enregistrement conformément au projet d'accord dans le nord du Yémen, définir un autre mécanisme de ciblage de l'assistance alimentaire d'urgence.	Unité du bureau de pays chargée de la recherche, de l'analyse et du suivi	Juin 2026	En cours
			4. En complément des opérations de ciblage et d'enregistrement, mettre à jour les procédures pour s'assurer que les listes des personnes recevant l'assistance alimentaire d'urgence ciblée sont réexaminées tous les trois ans.	Unité du bureau de pays chargée de la recherche, de l'analyse et du suivi	Décembre 2028	Non commencé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
4.2. Approfondir la compréhension qu'a le PAM des ressources naturelles, des débouchés agricoles et des risques climatiques afin qu'il puisse recenser les zones géographiques prioritaires et concevoir un programme ciblé et évolutif qui puisse soutenir la restauration de l'environnement, les systèmes alimentaires locaux durables et la résilience.		La recommandation est acceptée.	afin d'orienter les programmes de crenforcement de la résilience climatique,	Unité du bureau de pays chargée de la recherche, de l'analyse et du suivi	Décembre 2025	En cours
		et sur le terrain, les capacités techniques en matière de résilience climatique et de gestion des ressources naturelles, ainsi	Unité du bureau de pays chargée des programmes et bureaux de section	Décembre 2025	En cours	
			de pratique avec les partenaires coopérants dans les différents domaines couverts par les programmes de	Unité du bureau de pays chargée des programmes et bureaux de section	Décembre 2025	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
4.3. Tirer parti des moyens dont dispose le bureau de pays en matière d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité ainsi que de suivi et d'évaluation afin de rester réactif à l'évolution des besoins et de mettre en		La recommandation est acceptée.	8. Organiser régulièrement des réunions conjointes en matière de planification et d'examen avec les équipes chargées du suivi et de l'évaluation, de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité ainsi que des programmes, et avec les bureaux de terrain et de section.	Unités du bureau de pays chargées de la recherche, de l'analyse et du suivi ainsi que des programmes, et bureaux de section	Décembre 2025	En cours
évidence les enseignements tirés de l'expérience et les résultats obtenus pour l'ensemble du portefeuille d'activités, l'objectif étant d'adapter les programmes en conséquence.		9. Continuer à conduire des analyses et un suivi rigoureux de la situation en matière de sécurité alimentaire pour orienter en temps voulu les décisions relatives aux programmes.	Unité du bureau de pays chargée de la recherche, de l'analyse et du suivi	Décembre 2027	En cours	
			10. Élaborer un outil dynamique de collecte des données pour orienter le ciblage géographique et la hiérarchisation des priorités.	Unité du bureau de pays chargée de la recherche, de l'analyse et du suivi	Décembre 2027	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
		La recommandation est acceptée.	11. Contribuer aux analyses périodiques de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, notamment les analyses fondées sur le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire concernant l'insécurité alimentaire aiguë et la malnutrition aiguë, en travaillant conjointement avec d'autres parties prenantes.	Unité du bureau de pays chargée de la recherche, de l'analyse et du suivi	Décembre 2028	En cours
		12. Consolider les travaux de recherche collaboratifs avec les partenaires, notamment à l'appui des programmes d'assistance alimentaire d'urgence ciblée, d'alimentation scolaire et de nutrition.	Unité du bureau de pays chargée de la recherche, de l'analyse et du suivi	Décembre 2027	Non commencé	
			13. Intensifier la collaboration avec les principaux partenaires afin d'améliorer l'appui analytique aux systèmes d'alerte rapides et aux mesures anticipatives, le but étant de soutenir les programmes de renforcement de la résilience.	Unité du bureau de pays chargée des programmes	Décembre 2025	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: élevé Délai de mise en œuvre: décembre 2026 Recommandation 5. Tenir compte des questions d'égalité femmes-hommes et d'autonomisation des femmes, de protection et d'inclusion dans toutes les activités. Dans le cadre des interventions du PAM, fixer des objectifs réalistes et adaptés au contexte afin de soutenir la participation et l'inclusion véritables des femmes et des autres personnes marginalisées.	Bureau de pays [Siège mondial, notamment le Bureau régional pour le Moyen- Orient, l'Afrique du Nord et l'Europe orientale (fonctions: Division des politiques et des orientations concernant les programmes; Division de l'analyse, de la planification et de la performance)]	La recommandation est acceptée.				
5.1. Conduire des analyses systématiques et renforcées de la problématique femmes-hommes, en collaboration avec des organisations de femmes, et prendre acte des différences qui existent au Yémen afin de veiller à ce que les activités du PAM soient		La recommandation est acceptée.	1. Réaliser une analyse intégrée du contexte et une évaluation des risques à l'appui des programmes de nutrition et de repas scolaires (déjà effectuée dans le cadre des programmes d'assistance alimentaire générale, d'assistance alimentaire d'urgence ciblée et de renforcement de la résilience).	Unité du bureau de pays chargée des programmes	Décembre 2026	En cours
guidées par une compréhension globale des besoins qui sont propres aux hommes, aux femmes, aux garçons et aux filles ainsi que des obstacles que rencontrent les différents groupes de population.			 Collaborer avec les partenaires afin d'améliorer la qualité des informations sur la protection, la problématique femmes-hommes et les mesures de sauvegarde figurant dans leurs rapports trimestriels. 	Unité du bureau de pays chargée des programmes	Décembre 2025	Non commencé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction		Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
5.2. Redoubler d'efforts en matière d'autonomisation des femmes et des autres groupes marginalisés en améliorant leur participation aux activités du PAM, notamment à la prise de décisions. Mettre en avant leur rôle de chef de file et promouvoir leur émancipation économique dans le cadre de certaines interventions, par exemple dans les domaines de la prévention de la malnutrition, de l'alimentation		La recommandation est acceptée.	3.	Dans le contexte des travaux sur le cadre visant à rendre compte des résultats obtenus, mettre au point un calendrier, un cadre, des indicateurs pertinents et des données de référence sur la mise en œuvre pour soutenir l'ensemble des mesures visant à intégrer la protection, la problématique femmes-hommes et l'inclusion dans les activités des programmes nutritionnels, des programmes de création d'actifs et d'appui aux moyens d'existence, ainsi que des programmes de repas scolaires.	Unité du bureau de pays chargée des programmes	Mars 2026	Non commencé
scolaire et de l'appui aux moyens d'existence, en fixant des critères clairs en matière de participation, de direction des opérations et d'émancipation économique dans le cadre de chaque intervention.	es on, ans		4.	Élaborer et mettre en œuvre des plans d'action fondés sur une analyse intégrée du contexte et une évaluation des risques dans le cadre des activités de création d'actifs et d'appui aux moyens d'existence, en veillant à transmettre régulièrement à la direction des rapports sur les progrès réalisés.	Unité du bureau de pays chargée des programmes	Juin 2026	Non commencé
			5.	En collaboration avec les partenaires, élaborer et mettre en œuvre des plans d'action fondés sur une analyse intégrée du contexte et une évaluation des risques dans le cadre des programmes de nutrition et de repas scolaires, une fois les évaluations en question terminées.	Unité du bureau de pays chargée des programmes	Décembre 2026	Non commencé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
5.3. Veiller à ce que l'équipe dirigeante joue un rôle moteur proactif et soutenu aux niveaux du bureau de pays, des bureaux de section et des bureaux de terrain en matière d'équité entre les femmes et les hommes, de protection en général et de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles en particulier. Renforcer encore les capacités du personnel du PAM dans ce domaine et aider les partenaires à respecter les normes relatives à la problématique femmes-hommes et à la protection.		La recommandation est acceptée.	6. Parachever un plan d'action relatif à la protection et à la problématique femmes-hommes en s'appuyant sur une analyse intégrée du contexte et une évaluation des risques, tout en maintenant un dialogue soutenu avec la direction du PAM aux niveaux du bureau de pays, des bureaux de section et des bureaux de terrain.	Unité du bureau de pays chargée des programmes	Décembre 2025	En cours
			7. Transmettre régulièrement à la direction des informations actualisées sur les principales questions en matière de protection, de problématique femmeshommes et d'inclusion qui concernent le personnel, les bureaux et les partenaires coopérants du PAM. Faciliter les échanges avec l'équipe dirigeante sur les moyens de renforcer les capacités dans ces domaines, notamment grâce à la communication visant à faire évoluer la société et les comportements et à la planification communautaire participative.	Unité du bureau de pays chargée des programmes	Décembre 2025	Non commencé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: élevé Délai de mise en œuvre: juin 2026 Recommandation 6. En collaboration avec les partenaires concernés, définir et appliquer un ensemble de mesures visant à régler les problèmes récurrents touchant la chaîne d'approvisionnement qui ont eu des répercussions sur la disponibilité en temps voulu d'aliments nutritifs spécialisés et ont perturbé les interventions nutritionnelles.	Groupe de travail sur les aliments nutritifs spécialisés et bureau de pays [Siège mondial, notamment le Bureau régional pour le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et l'Europe orientale (fonctions: Division des politiques et des orientations concernant les programmes; Unité de la planification et de	La recommandation est partiellement acceptée (le délai de mise en œuvre étant prolongé jusqu'en décembre 2026).				
6.1. Renforcer la planification conjointe de la demande et de l'offre et s'aligner sur les prévisions de financement à long terme des aliments nutritifs spécialisés aux niveaux du bureau de pays, du bureau régional et du Siège du PAM, et élaborer des	CHairie	La recommandation est acceptée.	1. En concertation avec les unités compétentes du bureau de pays, tenir à jour et renforcer les prévisions relatives à la demande en aliments nutritifs spécialisés sur une période à horizon mobile de 12 mois, compte tenu des perspectives de financement et d'approvisionnement.	Unités du bureau de pays chargées des programmes, de la chaîne d'approvision- nement ainsi que du budget et de la programmation	Juin 2026	En cours
plans d'urgence visant à atténuer les perturbations de l'offre.		2. Établir dès que possible le dialogue avec les équipes chargées du Mécanisme de gestion globale des vivres et des achats afin de signaler les risques de rupture d'approvisionnement et de réduire les délais de livraison.	Unités du bureau de pays chargées de la chaîne d'approvision- nement ainsi que du budget et de la programmation	Juin 2026	En cours	

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			3. Mettre en place un mécanisme de vérification trimestrielle des approvisionnements avec les parties prenantes aux niveaux du bureau de pays, du bureau régional et du Siège à Rome, pour mettre en concordance les besoins en matière d'aliments nutritifs spécialisés, les calendriers de distribution et les ressources disponibles.	Unités du bureau de pays chargées de la chaîne d'approvision- nement ainsi que du budget et de la programmation	Juin 2026	Non commencé
			4. Mettre régulièrement à jour les protocoles relatifs aux situations d'urgence de façon à donner la priorité aux districts présentant des taux élevés de malnutrition aiguë globale lors de pénuries d'aliments nutritifs spécialisés.	Unité du bureau de pays chargée des programmes	Juin 2026	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
6.2. Investir dans le prépositionnement d'aliments nutritifs spécialisés (idéalement au Yémen ou dans la région, en fonction des risques et des financements) et appliquer des processus robustes de contrôle de la qualité, en particulier à la lumière des longs délais de livraison de ces aliments, tout en tenant compte des contraintes réglementaires propres au Yémen. Le prépositionnement de vivres au Yémen n'a pas été retenu en raison des contraintes financières du bureau de pays et du fait que les stocks, une fois livrés sur le territoire, ne peuvent être ni revendus ni réexportés vers un	est partiellement acceptée. Le prépositionnement de vivres au Yémen n'a pas été retenu en raison des contraintes financières du bureau	5. Prendre des mesures proactives pour améliorer la préparation en matière d'approvisionnement en renforçant la coordination avec le Mécanisme de gestion globale des vivres, de manière à accroître la prévisibilité et la transparence des délais d'achat et de livraison des aliments nutritifs spécialisés.	Unités du bureau de pays chargées de la chaîne d'approvision- nement ainsi que du budget et de la programmation	Juin 2026	Non commencé	
	6. Actualiser les plans internes relatifs aux situations d'urgence afin de garantir que les districts à haut risque soient prioritaires en cas de retards dans l'approvisionnement.	Unités du bureau de pays chargées des programmes ainsi que de la recherche, de l'analyse et du suivi	Juin 2026	Non commencé		
		autre pays disposé à les racheter. Les risques associés au stockage, au Yémen comme dans la région, sont jugés trop élevés. Tous les aliments nutritifs spécialisés destinés au Yémen seraient programmés à moyen ou long terme pour tenir compte des longs délais liés à la chaîne d'approvisionnement; les aliments seraient uniquement achetés en Europe (d'où le nombre d'incidents signalés est moins	7. Rechercher d'autres modalités d'appui nutritionnel, notamment l'achat de produits alimentaires locaux (par exemple, la farine Shabiza) ou les transferts de type monétaire.	Unité du bureau de pays chargée des programmes	Décembre 2026	Non commencé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
		élevé) et seraient				
		expédiés directement				
		dans le pays, sans transbordement				
		intermédiaire. Une				
		surveillance continue				
		aidera à faire				
		respecter les				
		instructions relatives à				
		la sécurité sanitaire et				
		à la qualité des				
		aliments dans les				
		bureaux de pays qui				
		sont mentionnées				
		dans le manuel sur la				
		sécurité sanitaire et la				
		qualité des aliments				
		afin de garantir que				
		les procédures				
		logistiques permettent				
		de préserver la qualité				
		des aliments d'un				
		bout à l'autre de la				
		chaîne				
		d'approvisionnement.				

Liste des sigles utilisés dans le présent document

PSPP plan stratégique de pays provisoire

UNICEF Fonds des Nations Unies pour l'enfance